

RÉUNION
PUBLIQUE

TRAVAUX
DE DÉPOLLUTION
SITE BIG BENNE
ET ECO BENNES

VENDREDI
13 SEPTEMBRE
2024 | 18H

MAISON POUR TOUS
17, CHEMIN DES MINES (11^e)

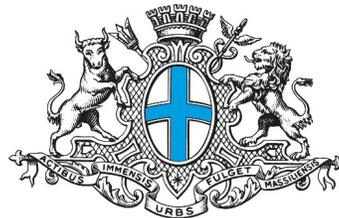
Vendredi 13 septembre 2024



VILLE DE
MARSEILLE

Jean-Pierre COCHET

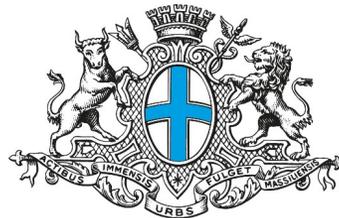
Adjoint au Maire de Marseille en charge de la sécurité civile, de la gestion des risques et du plan communal de sauvegarde



VILLE DE
MARSEILLE

Christine JUSTE

Adjointe au Maire de Marseille en charge de l'environnement, de la lutte contre les pollutions, de l'eau et l'assainissement, de la propreté de l'espace public, de la gestion des espaces naturels, de la biodiversité terrestre et de l'animal dans la ville



VILLE DE
MARSEILLE

Alexandre LION

Steffy BERNARDOT

Direction Régionale de l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA
Unité Installation Classée pour la Protection de
l'Environnement (ICPE) / Inspection
Environnement





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mise en sécurité du site **ECO BENNES / BIG BENNE**

Réunion Publique du 13/09/2024

Sommaire

**1. Présentation du site et
contexte d'intervention de
l'ADEME**

2. Chantier à venir

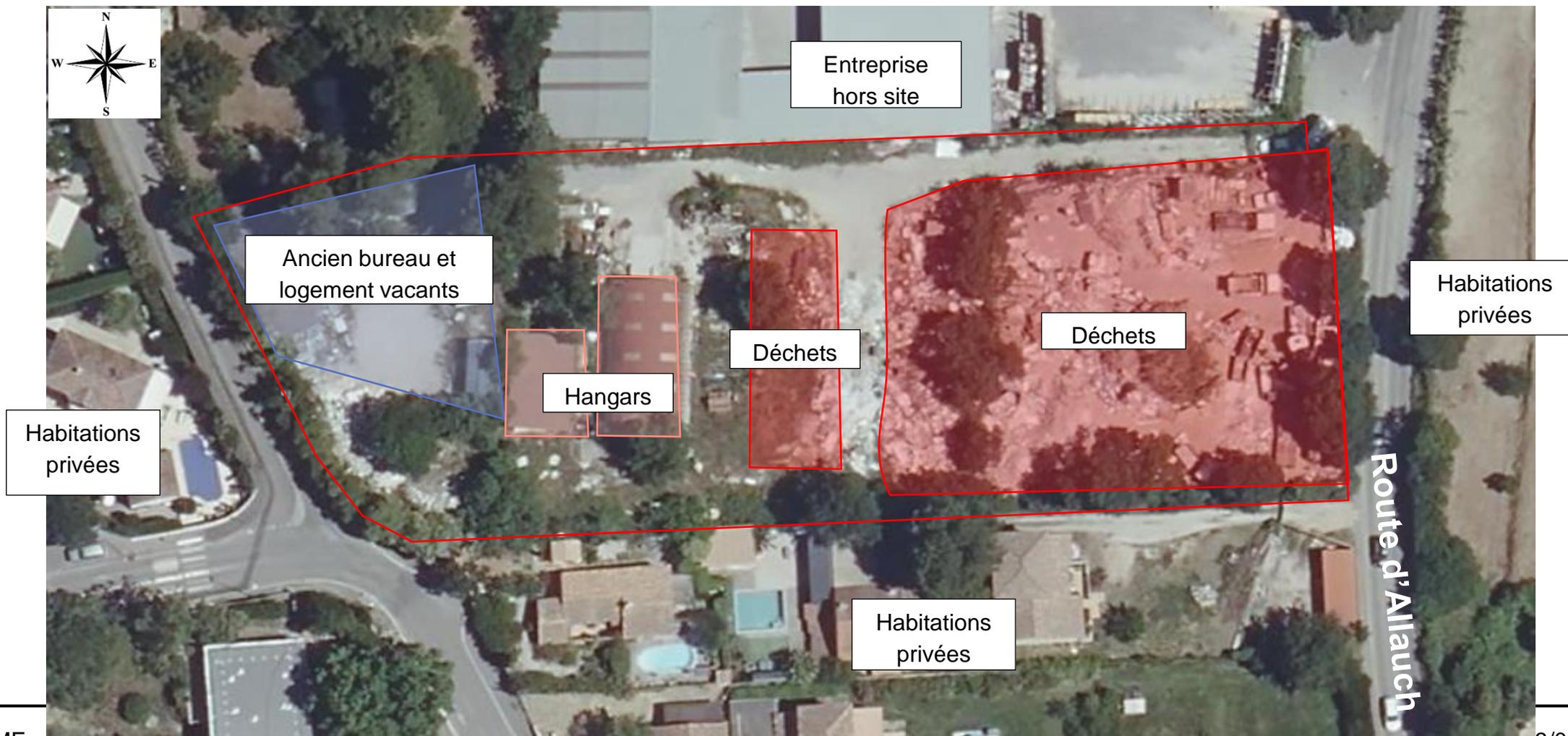
3. Planning



1. Présentation du site



1. Présentation du site et contexte



Déchets non dangereux non inertes

- ❑ 6 000 m³ de déchets, soit environ 5 000 t
- ❑ Compositions des déchets :
 - ~1000 t à évacuer pour le risque incendie. Bois, plastiques, tôles, métaux, déchets divers...
 - ~4000 t gravats + fines représente



Déchets dangereux

☐ Déchets dangereux :

- Principalement des huiles et fluides sans émission de composés volatils ;
- Bouteilles de gaz, pâteux non chlorés, aérosols, etc...
- Volume total estimé à maximum 2 000 L

☐ Amiante à évacuer - *issue d'un dépôt sauvage devant l'entrée du site*



2. Chantier à venir



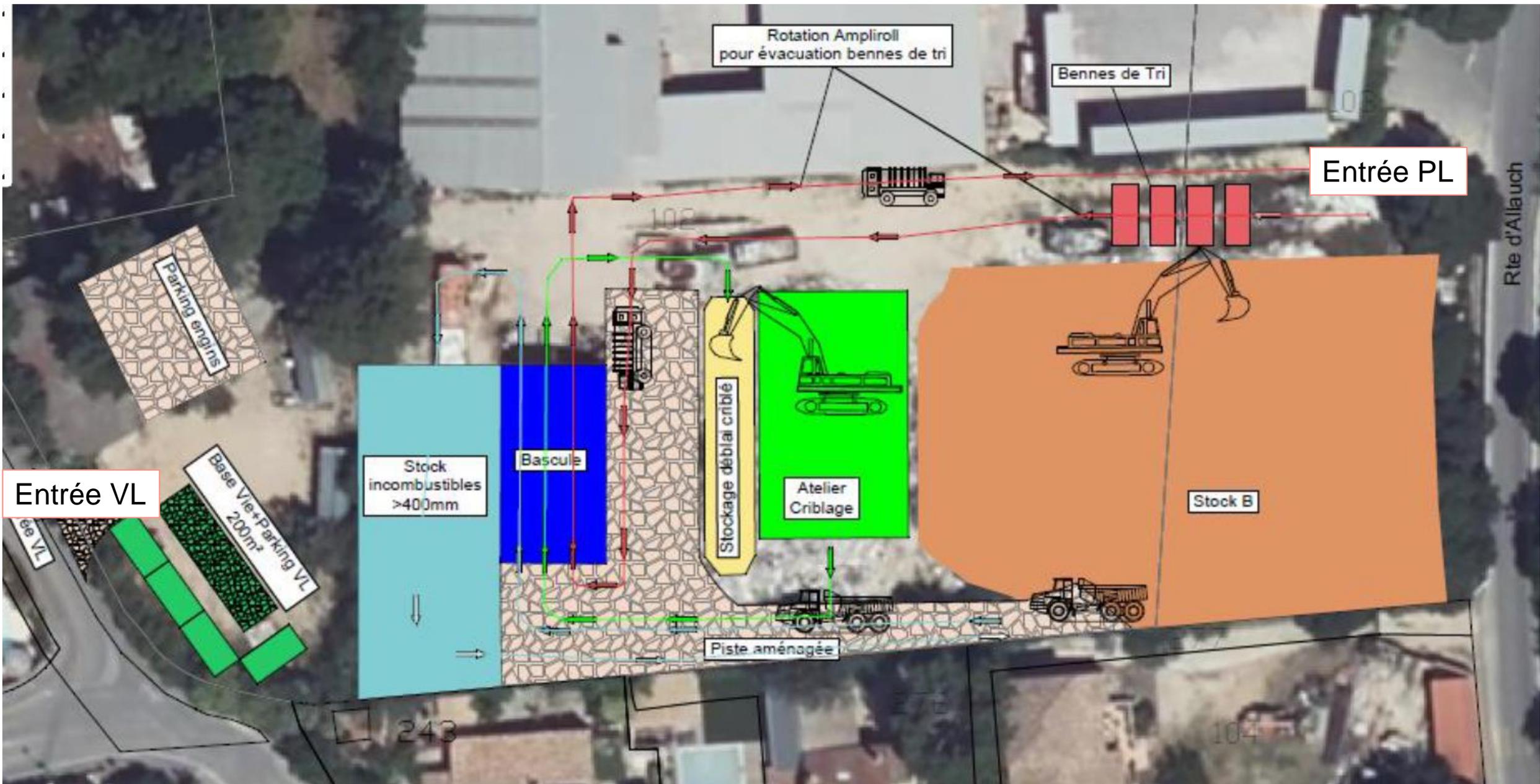
Chantier

Intervention de l'ADEME sur demande de l'Etat, mandatée par Arrêté Préfectoral dans le cadre d'une mise en sécurité d'un site présentant une menace : risque incendie.

« [...] Gérer les déchets non dangereux présentant un risque incendie et les déchets dangereux, dont ceux amiantés [...] »

Opérations prévues :

- **Gestion hors site** des déchets dangereux dont amiante
- **Tri sur site** à l'aide de pelles mécaniques et d'un crible
- **Gestion hors site** des déchets combustibles dont bois, plastiques, papier, cartons, palettes, métaux, etc...
- **Stockage sur site** des déchets non combustibles dont gravats, fines terreuses



Contrôle des nuisances

Abatement des poussières :

- Brumisation des zones de travail
- Arrosage des pistes de circulation sur site
- Aspiration des poussières issues du crible

Réduction du bruit :

- Respect des horaires de chantier – 8h00 à 17h00
- Matériel aux normes
- Arrêt des machines pendant les pauses
- Criblage limitée entre 2 et 4 semaines

Limitation de l'impact sur le trafic routier :

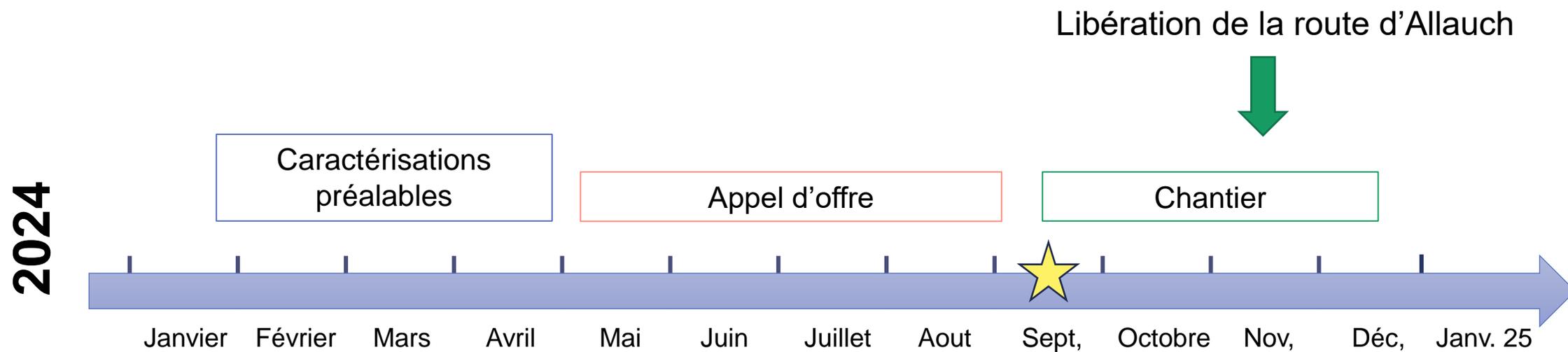
- Livraisons tôt le matin
- Pas d'attente sur la chaussée
- Quelques camions par jour



3. Planning



Planning de mobilisation de l'ADEME





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service SITESOL
Contacts : Pierre Jolly

